

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie en séance ordinaire le

Jeudi 6 octobre 2022 à 19 h 00

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.

ORDRE DU JOUR

Appel des membres présents – Désignation d'un secrétaire

Installation d'un conseiller municipal

- 1 - Approbation du procès-verbal précédent
- 2 - Mise à jour des commissions municipales
- 3 - Désignation des représentants aux organismes extérieurs – Association
« Compagnons Papetiers de Crèvecœur et du Marais »
- 4 - Désignation d'un correspondant Incendie et Secours
- 5 - Amortissements – Budget de la Commune
- 6 - Décision modificative n° 3 – Budget unique 2022 de la Commune
- 7 - Tarifs de location de la Maison des Associations
- 8 - Instauration de la taxe d'habitation pour les logements vacants
- 9 - Subventions aux associations
- 10 - Classe de neige – Année scolaire 2022/2023
- 11 - Demande de dérogation scolaire
- 12 - Bien sans maître – 16 chemin de l'Orgère
- 13 - Terrain multisports
- 14 - Achat d'aggrès fitness
- 15 - Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire communal
- 16 - Achat d'une chaudière pour la Maison des Associations
- 17 - Convention Initiatives 77 – Logements 15 rue Saint Pierre
- 18 - Etude préalable aux travaux de restauration de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul
- 19 - Dépigeonnage de l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul
- 20 - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
- 21 - Questions orales
- 22 - Informations diverses

En Mairie, le 29 septembre 2022

Le Maire,
Michael ROSEAU

